RAPPORT DE CORRECTION

DE DISSERTATION LITTÉRAIRE

Programme ULM-LYON

Conception ESSEC BS

SOMMAIRE

le sujet	2
Attentes du jury	3
Remarques de correction	3
Conseils aux futurs candidats	8

Le sujet

BCE
BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

Code sujet : 257

Conception : ESSEC BS

DISSERTATION LITTÉRAIRE

Filière LITTÉRAIRE

Programme ULM-LYON

Mardi 7 mai 2019, de 8 h. à 12 h.

« La littérature a pour champ cette immense jachère du privé qui ne ressortit pas à l'ordre politique. Celui-ci est sans prise ici : le rôle de la vie politique est d'organiser l'existence en commun, non le roman individuel infiniment varié — stupide ou tragique, illisible ou charmant — que chacun tisse autour de soi. »

Que pensez-vous de cette affirmation de Claude Habib (« Les fictions et la vie commune », Revue *Littérature*, N°84, 1991, p.37) ?
Vous appuierez votre réflexion sur les œuvres mises au programme et sur des lectures de votre choix.

N.B. :
Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.
Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Les attentes du jury

La citation de Claude Habib fait mention de « la littérature », la réflexion des candidats était donc autorisée à considérer le champ littéraire en général. Et, dans la mesure où le programme du concours comportait l'axe « littérature et politique », le problème pouvait être posé avec cette amplitude. Cependant, à bien lire le propos de Claude Habib, et au-delà de la première phrase qui oppose clairement « la littérature » à « l'ordre politique », on est amené à constater que l'analyse s'attache à préciser la portée de l'influence du politique sur notre vie pour affirmer qu'en fin de compte, quelque chose précisément de nos vies lui échappe, qu'elle désigne par le mot « privé ». On peut alors se demander si tous les genres littéraires rendent indifféremment justice à ce « privé » dont il est question. Le « roman individuel » tissé par chaque individu prend forme littéraire aussi bien dans la poésie, le théâtre, l'essai que dans le roman et les autres genres narratifs. Il est cependant, par sa nature de récit spontané, plus naturellement porté à s'actualiser dans les genres narratifs, particulièrement dans le roman, qu'il préfigure justement par sa structure narrative. L'axe générique du programme et les œuvres choisies conduisaient d'ailleurs à penser le problème du sujet à partir de la différence entre les trois romans et le discours poétique autobiographique d'Aragon. Ajoutons que le titre de l'article, « Les fictions et la vie commune », orientait la réflexion vers ces « histoires qui ne sont pas vraies », comme l'écrit Claude Habib, que sont le conte, la nouvelle ou le roman. Le jury a donc accueilli également les copies qui restreignaient leur réflexion au roman et celles qui l'étendaient à la littérature en général.

Remarques de correction

Dans l'ensemble, l'expression des copies est correcte. Rares sont celles qui comportent d'inadmissibles fautes de langue. On peut cependant déplorer une certaine lourdeur de style chez certaines, et, trop souvent, des négligences à l'égard de l'orthographe (les règles élémentaires d'accord sont oubliées). La lecture et l'analyse de la citation, sauf dans les meilleures copies, restent trop souvent superficielles. On s'attarde volontiers sur la métaphore de la jachère, parfois avec un raffinement qui fait sourire, mais on n'éclaire absolument pas la relation entre ce désordre du « privé » (opposé à l'ordre politique) et le « roman individuel », varié à l'excès dans ses modes, ses tons, ses valeurs, que chacun « tisse autour de soi » comme un milieu, une bulle, une émanation, une toile d'araignée ou un texte. Rares sont les copies qui ont réussi à penser ce que dénotait l'expression « roman individuel », et plus rares encore celles qui sont parvenues à inscrire ce point dans la construction du problème et dans l'élaboration d'une problématique.

La notion de « politique » comme organisation de l'existence en commun n'a généralement pas été exploitée dans toute sa portée. Il faut rendre justice aux candidates et candidats : ils ont travaillé les œuvres mises au programme et les mentionnent volontiers. On aimerait cependant que les analyses de ces œuvres fussent moins fades, qu'il y eût un peu d'originalité, voire de la hardiesse, dans les commentaires qui leur sont affectés. Rappelons enfin que la dissertation française exige aussi bien de la rigueur dans la réflexion que de la clarté et de l'élégance dans l'expression. Les meilleures copies répondent parfaitement à ces attentes. Elles développent avec souplesse une pensée en acte, loin des plans mécaniques, une pensée qui s'efforce de poser le problème fermement et de construire une problématique consciente des enjeux du sujet.

Remarques sur le traitement du sujet :

De quoi s'occupe la littérature ? Quel est son lieu d'élection ? Claude Habib indique à la fois son objet et son milieu d'exercice : le « privé », qui se définit par opposition à « l'ordre politique ». Selon l'axiologie de Claude Habib, le politique ne serait qu'un pôle négatif, un contrepoint du pôle positif constitué par la littérature. C'est elle qui est l'objet de son intérêt et il s'agit prioritairement de la retirer du domaine d'influence de « l'ordre politique ». Le verbe « ressortir » (transitif indirect) relève proprement du droit (" être du ressort de…", relever de la compétence de …") avant de signifier au figuré : "être du domaine de …", "relever de …". La littérature et la politique sont deux domaines propres et Claude Habib, pour des raisons qu'il faut préciser, soustrait la littérature de la juridiction du politique. Pourquoi recourir à la métaphore de la « jachère » pour figurer la différence de régime entre « l'ordre politique », orienté vers la production, l'efficacité, l'économie, et la littérature qui, elle, est hors du circuit de l'utilité, de la gestion des ressources sociales, de l'organisation de « l'existence en commun ». Le politique veille à cultiver l'organisation de la société, à assurer son développement interne et externe. En conséquence, Claude Habib en déduit qu'il n'a nulle prise sur ce qui échappe au « commun » et relève des individus. « Ici », c'est le domaine de la littérature. Il faut préciser en quoi consiste ce domaine privé, cette « jachère », car c'est un point important de la thèse de Claude Habib. La « vie » soustraite à la « vie politique », ce n'est pas la vie « nue », c'est la multitude des « romans individuels » que chacun d'entre nous réalise en fictionnalisant sa vie, c'est-à-dire en vivant sa vie déjà comme une histoire.

Ces « vies en train de se dire (des vies-récits qui se vivent en se disant dans la continuité de la conscience » (comme l'écrit Marc Augé), conçues par chaque individu, forment une sorte de toile d'araignée autour de lui ; elles sont un quasi-texte. Comprenons bien que ces « romans individuels », ébauches pré-littéraires (d'où la série hétérogène des qualificatifs renvoyant à des réalisations primaires, spontanées, non encore inscrites dans le cadre de la littérature), pourront constituer la substance du roman réalisé (et aussi bien du poème, de l'autobiographie…) quand ils seront transposés dans l'ordre littéraire.

Ainsi, ce que le propos de Claude Habib met en évidence, c'est l'indépendance de nos existences individuelles par rapport au politique, à qui elles n'ont aucun compte à rendre, selon elle. Chacun de nous a une part inaliénable d'existence, qu'il vit comme une histoire, sur laquelle l'ordre politique ne saurait en principe avoir de prise.

Si Claude Habib souligne cette inaliénabilité, c'est pour récuser toute prétention du pouvoir politique à exercer une autorité sur les Lettres. Claude Habib prend bien sûr le cas Rushdie comme illustration de l'abus de pouvoir dont se rend coupable le politique lorsqu'il prétend assujettir l'écrivain à sa loi. On voit par là qu'il n'est nullement question pour Claude Habib de nier que littérature et politique soient en relation, que la première porte traces de la seconde et que celle-ci puisse tenter de régenter celle-là. Il s'agissait surtout de poser avec fermeté le principe de l'hétérogénéité juridique et morale des deux champs.

La littérature s'occupe des vies individuelles, du « privé » ; l'ordre politique s'applique à organiser le « commun ». Le second n'a pas lieu de prétendre dominer le premier. Voilà le principe. Il fonde la liberté de la littérature en régime démocratique, à la différence de ce qui se passait lorsqu'on parlait des Belles-Lettres. Encore une fois, cela ne signifie pas que littérature et politique soient sans rapport. Il est bien évident que, dans les faits, nous voyons tout le contraire. La littérature parle du politique, le met en scène et en intrigue, parfois le pose en thèse avec autorité ; le politique, lui, s'octroie le droit d'autoriser ou non les discours littéraires ; ils tombent en effet sous le coup de la loi. En ce cas, où est le problème ? Non pas tant dans l'évaluation de la part d'indépendance et de dépendance des deux champs l'un par rapport à l'autre que dans ce que signifie exactement ce partage entre « privé » et « commun » que soutient Claude Habib et dans ce que cela implique pour notre compréhension de la littérature et du politique.

Que le roman s'occupe de la vie privée des individus, trois des œuvres mises au programme nous le confirment. Les passions --- l'amour, la cupidité, le désir de domination, le désir de savoir, la passion politique, entre autres --- , les sentiments et les expériences individuelles nourrissent l'imaginaire du roman occidental. Bien souvent, si la politique figure dans le tableau, c'est comme toile de fond, décor d'un drame affectant des destinées singulières, qui sortent de l'ordinaire, du commun, et qui ont une intensité, une signification autrement plus captivante que les vies communes. Cela, d'ailleurs, n'est plus aussi vrai au regard du roman contemporain. A la différence de ce qui se passait dans le cadre des Belles-Lettres, où les hiérarchies de condition et de style correspondaient (La Princesse de Clèves), la société née de la Révolution brouille tous les ordres : « Du moment que deux livres de parchemin ne tiennent plus lieu de tout, où le fils naturel d'un baigneur millionnaire et un homme de talent ont les mêmes droits que le fils d'un comte, nous ne pouvons plus être distinctibles que par notre valeur intrinsèque. » (Traité de la vie élégante, Balzac). Du coup, la littérature (le roman en particulier) représente des individus dont la valeur intrinsèque est problématique, et tellement problématique qu'elle peut en venir à peindre des hommes sans qualités, des hommes quelconques. Ici, la question se pose de savoir ce que devient le « roman individuel » évoqué par Claude Habib.

Si l'homme contemporain ressemble au Limousin de Pierre Michon, s'il n'est plus doté d'une biographie, s'il est dépossédé de son expérience, comment le roman peut-il encore parler de lui, quand le « roman individuel » ne peut plus être tissé, quand nos vies nous semblent manquer de contenu ou, au contraire, étouffer sous l'insignifiance ?

L'aimantation du roman par le « privé », trait qui le distingue de l'épopée, n'exclut pas, bien sûr, que l'intrigue coïncide avec un moment historique à haute intensité politique. Le roman de Victor Hugo, Quatrevingt- treize, plonge les personnages dans la Terreur et la guerre civile. Même lorsqu'il semble s'attacher au seul « roman individuel », il inscrit cette destinée dans un cadre socio-politique qui, pour une part, la conditionne. Le Rouge et le Noir est sous-titré « Chronique de 1830 », et l'on voit bien que l'aventure de Julien Sorel se révèle solidaire du milieu social et politique où il évolue, tout comme Frédéric Moreau, qui entretient une relation complexe avec les événements politiques qui se déroulent à Paris et par rapport auxquels il semble témoigner une extrême indifférence. Cela, Claude Habib ne le nie pas, au contraire. Elle n'écarte pas du tout la possibilité pour le romancier de faire entendre, explicitement ou non, sa position idéologique. Car, ce qui compte, pour notre problème, c'est de comprendre comment cette aventure individuelle se conçoit et s'expérimente à la fois avec et contre l'ordre politique, selon quel partage elle s'édifie. Comprendre comment cette aventure accompagne la mise en ordre du commun et lui résiste (Gilles Deleuze). Les « récits individuels » interrogent par leur seule existence la mise en commun. Ils sont comme une résistance têtue à l'Ordre commun au nom de passions, d'affects, d'intuitions qui regimbent à se mettre au service de cet ordre. Ces passions, d'ailleurs, peuvent être collectives et constituer une force qui créera l'Evénement bouleversant toute la construction du politique. Il peut arriver que politique et littérature soient dans une relation agonique : d'un côté, la littérature est sentie comme un discours dangereux pour la Cité, de l'autre, le pouvoir politique apparaît comme naturellement tenté par l'abus de pouvoir et foncièrement animé par le désir de dominer. La cour de France sous le règne d'Henri II, telle que la représente Mme de La Fayette, illustre parfaitement cette passion du pouvoir qui anime les coteries se disputant la faveur du Prince, de la favorite et des reines. Le choix final de Mme de Clèves est sans doute l'aboutissement logique de sa résistance à la toute-puissance de la libido dominandi d'un monde pour lequel elle n'est pas faite. Gauvain, dans Quatrevingt-Treize, incarne lui aussi cette résistance que le mot « idéalisme » dit imparfaitement. Pierre Michon la figure à travers la figure de ce très improbable Limousin qui se met à penser que l'écrivain est un « multiplicateur de l'homme », une « puissance d'accroissement de l'homme ».

Le pouvoir politique peut toujours tenter de contraindre la littérature au silence, en instituant la « Terreur », en achetant la parole (ou la représentation picturale) qui le légitimerait, mais, dans ce dernier cas, croyant pouvoir commander cette parole, il lui donne le moyen de se retourner contre lui, simplement parce que celle-ci excède toujours le politique, par une ambiguïté qui ne se commande pas.

C'est sans doute ce que Claude Habib veut dire, lorsqu'elle déclare : « c'est souvent dans la littérature que la politique se renouvelle et se formule ».La littérature redéploye le monde selon de nouveaux partages : une femme bouleverse l'ordre mondain qui règne à la cour de France et qui mêle le cœur et les « affaires » ; un républicain d'origine aristocratique enraye la mécanique terroriste en exaltant des valeurs nobles irréductibles à la raison d'Etat ; un Limousin sort de la boue et de la violence pour combattre le pouvoir de la parole écrasante par la puissance d'une parole plus « absolue ». Un poète communiste écrit une

autobiographie en vers pour donner forme à son « roman individuel » et surtout pour que ni les morts, ni les vivants ne soient transformés « en statues » par les « récits des Théramène », et qu'ils soient par-là tués deux fois.

La littérature inquiète le politique ; elle ne cherche pas à lui donner des leçons, même si, parfois, elle semble le faire : elle n'est pas vraiment à l'aise avec l'exercice du pouvoir. Elle laisse plutôt entendre qu'elle est du côté de la « circulation », du « partage », de la « résonance », de la « répercussion », de la « reprise du sens --- de ce sens qui ne consiste qu'à circuler » (Jean–Luc Nancy, Politique et au-delà) . Elle rappelle par son existence même que partage signifie division et mise en commun. Au fond, la littérature, même quand elle semble réaliser une apothéose ("Et ces deux âmes, sœurs tragiques, s'envolèrent ensemble, l'ombre de l'une mêlée à la lumière de l'autre."), montre du doigt la violence absolue (« Il tomba mort »). Les Onze représente, au cœur d'un monde totalement imaginaire, dans une fable, la persistance de la violence du pouvoir. Celui-ci construit son Ordre civilisateur sur la misère sans nom des Limousins obscurs noyés dans la boue. Ont-ils, ceux-ci, un quelconque « roman individuel » à opposer aux Grands récits dont parle Jean François Lyotard ? Ils sont tout entiers, dirait-on, régis par un sauvage « instinct de mort ». Pourtant, l'un d'entre eux, par miracle, réussit à « transmuer » au fond de lui-même, « l'appétit limousin » en « générosité ». Et cela, « comme magiquement ». Se propose-t-il, ce François Corentin, de remailler les choses en les racontant ? Il souligne plutôt que les hommes ne sont pas « faits d'étoffe indémaillable », autrement dit qu'ils sont fragiles, sujets aux blessures, aux déchirures. Mais il souligne aussi que « tout homme est propre à tout » et c'est à faufiler ces deux vérités qu'il s'emploie. Hugo, dans Quatrevingt-treize, parle de la Commune de 1871 en parlant de la Terreur de 93. Son récit se dédouble en somme et dit deux choses en même temps. Il fait un peu ce que Le peintre Corentin est amené à faire pour répondre aux attentes de ses commanditaires. Cela veut dire que le discours littéraire traite du politique sur le mode figural.

Mais il faudrait peut-être penser ce figural de manière plus compliquée qu'on ne le fait généralement. La littérature doit s'entendre comme « variation eidétique », comme le soutenait Claude Khodoss, qui précisait : « […] il n'est pas dit que seuls des documents sur le réel puissent instruire. Ne faut-il pas envisager que des jeux sur le possible soient un instrument du savoir ? »

Conseils aux futurs candidats

Pas de bonne dissertation sans un certain plaisir à réfléchir et à écrire. Il faut concevoir l'exercice comme une activité de l'esprit exigeant qu'on y mît du cœur. Les excellentes copies plaisent au jury parce qu'on sent que ceux et celles qui les ont rédigées ont éprouvé un vrai plaisir à le faire.